

Code	Description	+7m	-7m	Improductif	Non Forestier
ES	Essence de Sa. AFP	X	X		
L2	Carrelé du couvert forestier (NF)	X	X		
L3	Hauteur (moins de 5m)	X	X		
CT	Intervention d'origine	X	X		
2007	Année d'intervention d'origine	X	X		
	Intervention partielle	X	X		
2018	Année d'intervention partielle	X	X		
	Classe de coupe	X	X	X	
NF	Code de coupe de Sa. AFP	X	X	X	X

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non Forestier
ES	ES	SA	SA		
75% 12m J10	75% 4m 20	CT	2007		

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES
Les résineux constituent 75% et plus de la surface terrière du peuplement.
R
MIXTE À DOMINANCE RÉSINEUSE
Les résineux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.
MR
MIXTE SANS DOMINANCE
Les résineux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.
ML
MIXTE À DOMINANCE FEUILLEUSE
Les résineux constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.
MF
FEUILLEUSE
Les résineux constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.
F

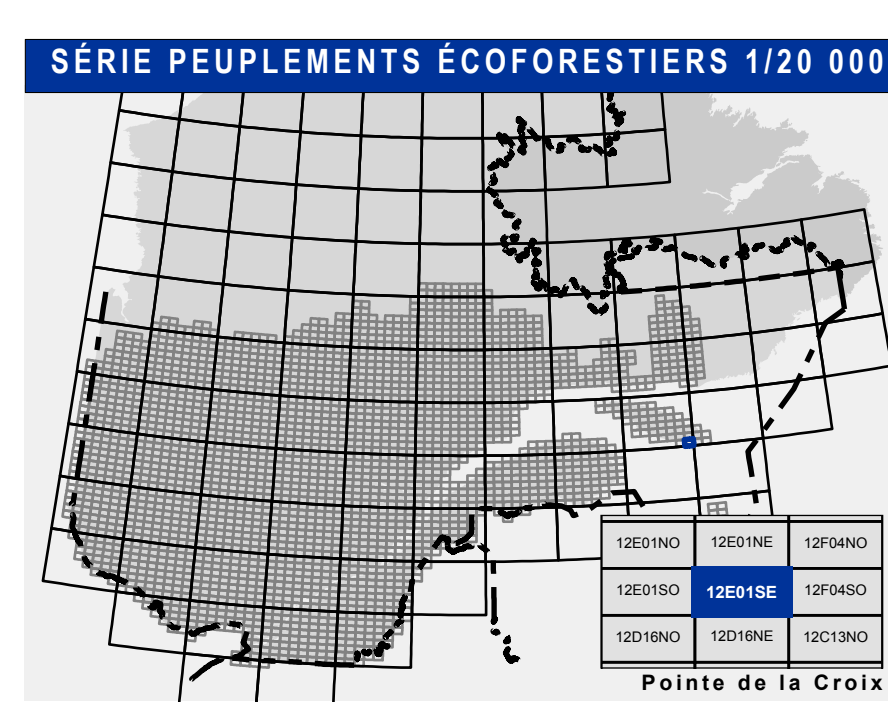
CODE RÉSINEUSES	CODE FEUILLEUSES	CODE FEUILLEUSES
EB Épinette blanche	BO Bouleau gris	FO Féline noir
EN Épinette noire	BJ Bouleau jaune	FP Féline rouge
EU Épinette rouge	BP Bouleau à papier (blanc)	FI Fines
EV Épinette de Norvège	CB Chêne blanc	FT Feuillus tolérants à l'ombre
ME Mélèze européen	CC Cayer cordiforme	FX Feuillus indémies
MH Mélèze hybride	CC Chêne à gros fruits	FZ Feuillus robustes indéterminés
MA Mélèze japonais	CH Chêne à petites feuilles	HA Feuillus à grandes feuilles
ML Mélèze laricin	CC Chêne bicoloré	NC Noyer canadien
CA Cayer à fruits blancs	CH Cayer à fruits doux	NH Hêtre à grandes feuilles
PC Pin rigide (des cônes)	CR Chêne rouge	CA Cèdre d'Amérique
PD Pin d'Australie	CR Chêne gris	CT Cèdre de l'Atlas
PI Pin naturel	EA Ébale argenté	OV Ostrya de Virginie
PR Pin rouge	EA Ébale noir	PA Peuplier baumier
PS Pin sylvestre	EO Ébale rouge	PE Peuplier naturel
RS Résineux non déterminés	ES Ébale à sucre	PN Pin
RE Résineux résineux indéterminés	FB Fève blanc d'Amérique	PL Peuplier d'Europe
SB Sapin baumier	FH Feuillus sur stations humides	PT Peuplier de l'Atlantique
SO Sapin de la zone	FN Feuillus non commerciaux	TA Tilleul d'Amérique
TO Thuya occidental		

PEUPLIEMENTS ÉQUIVENS (0 à 20)	30 (21 à 40)	40 (41 à 60)	60 (61 à 80)	80 (81 à 100)	100 (101 à 120)	120 (121 et plus)
PEUPLIEMENTS INÉQUIVENS	Jeune inéquienne (JIN)			Vieux inéquienne (VIN)		
Étage						
Monotage (MO) ex: 110 Un seul étage composé de tiges homogènes en hauteur et en couverture > 25%						
Bi-étage (BI) ex: 10/50 Couverture > 25% et Couverture > 25%						
Multi-étage (MU) Plus de 2 étages de tiges de 7 mètres et plus. Se retrouvant dans cette catégorie les peuplements jeunes irréguliers (JIR) et vieux irréguliers (VIR).						

CODE PERTURBATIONS D'ORIGINE	CODE INTERVENTIONS PARTIELLES
BR Brûls total	CA Coupe d'assainissement
CH1 Chablis total	CA1 Coupe par bandes
DT Dépeçage total	CAM Coupe d'amélioration
ES Epidémie grave	CD Coupe en damier
VEP Végétation grise	CC Coupe à diamètre limite
	CEA Coupe de présélection
	CP Coupe progressive irrégulière
	CJ Coupe de jarriage
	CO Coupe par troncs
	COU Coupe de jarriage par pied d'arbre ou groupe d'arbres
	CPJ Coupe progressive par jarriage
	CON Conversion de peuplement
	COP Coupe progressive
	CPC Coupe progressive d'ensemencement (résineux)
	CPF Coupe progressive d'ensemencement (feuillus)
	CPH Coupe progressive de la haute régénération et des sous-bois
	CPN Coupe progressive irrégulière
	CPV Coupe progressive irrégulière
	CPS Coupe progressive d'ensemencement (mixte)
	CPT Coupe avec protection des petites tiges marquées et des sols
	CR Coupe de régénération dans un brûlis
	CRB Récolte des tiges résiduelles et des rebuts
	CRS Coupe avec réserve de semencier
	CTR Dépeçage de la régénération naturelle ou de plantation
	DLD Coupe à diamètre limite et dépeçage des arbres d'avenir
	DT Coupe totale
	DPE Dépeçage partiel
	DRE Dépeçage critique de la régénération naturelle
	DRM Dépeçage mécanique de la régénération naturelle
	ETS Éclaircie commerciale
	EC Éclaircie commerciale d'étalement
	EEN Enrichissement
	ENL Récolte dans les lisières boisées
	ENR Enrichissement partiel
	FLB Pléiade de bouillottes
	FLP Pléiade de pin
	PLR Pléiade de résineux
	RRR Régime de régénération pour constituer l'équipement d'une plantation
	REAR Régénération de site d'infrastructure
	RIA Régénération de site d'infrastructure abandonnée
	RPS Régénération en vert d'un plan spécial d'aménagement
	PTA Coupe progressive irrégulière par trouées agrandies
	RBV Récolte dans les bandes vertes
	RRR Régime de régénération
	RBS Régime de régénération
	RBI Régime de régénération
	RBT Régime de régénération
	RRR Régime de régénération
	RRR Régime de régénération
	RRL Régime de régénération
	RRT Régime de régénération
	RRL Régime de régénération
	RRL Régime de régénération
	RRL Régime de régénération

CODE TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS	CODE CLASSES DE PENTE	DÉSIGNATION	Taux d'inclinaison
DH Dénudé ou semi-dénudé humide	A Nulle		0% à 3%
DS Dénudé ou semi-dénudé sec	B Faible		4% à 9%
AL Aulnaie	C Douce		9% à 15%
	D Modérée		16% à 30%
	E Forte		31% à 40%
	F Excessive		41% et plus
	S Sommet		Entouré de 41% et plus

CODE NON FORESTIER	CODE NON FORESTIER
A Terrain agricole	GR Gravier
AEP Aire d'épandage et d'épandage de plus d'un an	IND Site inondé, site exécuté
LTE Ligne de transport d'énergie	LTE Ligne de transport d'énergie
AF Terrain agricole localisé dans les secteurs à vocation forestière	NF Mieux taillé perturbé par l'activité humaine (brouss)
ANT Mieux taillé perturbé par l'activité humaine (non-bois)	NX Inclusion non exploitée à l'intérieur d'un traitement (non-bois)
CFO Camp forestier	RO Route et autoroute (empiré)



- Voies de communication et ponts**
 - Classe 1, HN - Hors norme
 - Classe 2
 - Classe 3
 - Classe 4-5
 - NC : Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4
 - NF : Non forestier (Adresse Québec)
 - Pont forestier
- Hydrographie écoforestière**
 - Cours d'eau intermittent
 - Cours d'eau permanent, canal
 - Hydrographie
- Obstacles et infrastructures**
 - Bâtiment, silo, réservoir
 - Chute, rapide, écueil
 - Centre de ski alpin
 - Hydrobase
 - Mine à ciel ouvert
 - Pyloène
 - Terrain de camping
 - Tour de télécommunication, tour
 - Barrière, barrage de castor
 - Remonte mécanique
 - Ligne de transport d'énergie
- Courbe de niveau**
 - Courbe de niveau maîtresse
 - Courbe de niveau intermédiaire
 - Estac
- Peuplement écoforestier**
 - Peuplement écoforestier
 - Peuplement improductif
 - Peuplement non forestier
- Métadonnées**
 - Surface de référence géodésique: Ellipsoïde GRS 80
 - Système de référence géodésique: NAD 83 (CGRS)
 - Projection cartographique: Mercator transversale modifiée (MTM), zone de 3'
 - Origine des altitudes: COVD 28 (Niveau moyen des mers)
 - Équidistance des courbes de niveau: 10 mètres
 - Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006: 21° 01' OUEST
 - Coordonnées géographiques au centre de la feuille: 62° 13' 10" 4913 451N
 - Longitude d'origine (méridien central): 61° 30' ouest
 - Latitude d'origine (équateur): 0°
| Coordonnées d'origine | X: 304 800 mètres; Y: 0 mètre |
| Facteur d'échelle | 0.999 |
- Frontières**
 - Frontière internationale
 - Frontière interprovinciale
 - Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définie)

Donnée
Assise cartographique (données topographiques)
Organisme: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune / Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Date: 14/04/2005 / 08/01/2022

Informations forestières
Numéro d'inventaire écoforestier: 4e programme
Année des photos pour la production de la carte: 2020
Régénération d'une infrastructure
Date de mise à jour provinciale: Juin 2022
Superficie minimale d'appellation des peuplements: 4 hectares

Réalisation
Production: Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Direction des inventaires forestiers
2702, 44 Avenue Ouest, G1M 1A9
Québec (Québec), G1M 1A9

Diffusion
Les limites de peuplement forestier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées à titre indicatif.

La couche de chemins est produite par le MFFP avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.

©Gouvernement du Québec